



## INFO PRESSE

### **Appel à projets pour le déploiement de produits ou services innovants dans un contexte de confinement de la population lié au Covid-19**

**Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie lance un appel à projets, en partenariat avec le pôle innovation de l'Adecal Technopole, pour soutenir des initiatives technologiques et innovantes répondant aux attentes des populations et des entreprises durant la crise sanitaire. Les candidats ont jusqu'au lundi 13 avril, midi, pour soumettre leur proposition.**

Cet appel à projets vise plus particulièrement des solutions concrètes et mobilisables rapidement qui permettraient aux populations et aux entreprises d'améliorer leur quotidien, en particulier durant la période de confinement lié à la crise sanitaire. Ces projets technologiques et innovants pourraient également être déployés au-delà de cette période.

Les projets remarquables pourront bénéficier d'une subvention du gouvernement jusqu'à hauteur de 10 millions de francs et pourront intégrer le processus de sélection des programmes d'accompagnement de l'Incubateur et Accélérateur de l'Adecal Technopole.

#### **À qui s'adresse l'appel à projets ?**

Les entreprises, les associations, les groupements d'intérêt du numérique et les start-up domiciliés en Nouvelle-Calédonie sont les cibles prioritaires de cet appel à projets.

#### **Les domaines d'action concernés**

Plusieurs thématiques, auxquelles devront répondre les projets des candidats, ont été ciblées :

- **santé et prévention** : pour appuyer notamment les personnels de santé et les patients, ainsi que les actions limitant la propagation du Covid-19 ;
- **travail à distance ou télétravail** : pour soutenir l'activité des entreprises ;
- **apprentissage en ligne** : pour garantir la continuité pédagogique et la formation ;

- **logistique et livraison** : pour offrir la possibilité aux Calédoniens de pouvoir acheter tout type de produits (alimentaires, pharmaceutiques, ludiques, etc.) sans se déplacer dans le respect des règles sanitaires établies ;
- **divertissement** : pour proposer notamment aux familles des activités en confinement ;
- **forme et bien-être** : pour mettre à disposition des solutions permettant de prendre soin de soi à domicile ;
- **sécurité** : pour prévenir notamment des risques sur Internet.

Les candidats pourront proposer des projets visant d'autres thématiques en lien avec les objectifs poursuivis par l'appel à projets. Ils devront justifier leur choix dans le dossier de candidature.

### **Remise des dossiers de candidature**

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site Internet de la cellule Éconum du gouvernement : [www.numerique.gouv.nc](http://www.numerique.gouv.nc) ou [en cliquant ici](#).

Les candidats devront compléter et envoyer leur dossier au plus tard le lundi 13 avril à midi à l'adresse suivante : [econum@gouv.nc](mailto:econum@gouv.nc).